

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3000 - Mercredi 13 Septembre 2017 - Prix : 200 Fc

COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE

A la Ceni, on prend les mêmes et on recommence



Candidat à sa propre succession, Dr Djaza Ahmed Mohamed a été réélu à la tête de la Ceni au cours d'une assemblée générale dont les travaux se sont déroulés mercredi dernier. Une élection qui a suscité tant de polémique d'un homme dont les démêlés avec la justice comorienne sont loin de connaître leur épilogue.

LIRE SUITE PAGE 3

TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Comores Câbles poursuit Comores
Telecom et déconnecte Telco**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Groupe scolaire Fundi Abdoulhamid (GSFA)

Association des parents d'élèves

Invitation

C'est avec un grand plaisir que l'Association des parents d'élèves du Groupe scolaire Fundi Abdoulhamid (GSFA) en collaboration avec la Direction, vous convie à la remise de certificats de mérite à ses élèves ayant réussi aux examens nationaux au titre de l'année 2016-2017 (BAC, BEPC et 6ème)

Cette cérémonie aura lieu le mardi 12 septembre 2017 à 16 heures au sein de l'établissement.

Votre présence est vivement souhaitée car c'est ensemble que nous parviendrons à enraciner auprès de nos enfants les valeurs d'excellence et d'effort qui nous sont chères.

La Présidente de l'APE
Mme Touhoufat Houssamouddine

SANTÉ PUBLIQUE

Le programme PASC0 présenté au ministre de la santé

Le ministre de la santé a reçu des représentants du projet PASC0. La visite consistait à présenter au ministre les réalisations du programme financé par l'Agence française de développement aux Comores.

Le chef de projet et le coordinateur technique du PASC0 ont été reçus par la ministre de la santé Dr. Rashid Fatma. Il s'agit de la première rencontre de la ministre avec les responsables du Programme d'Appui au secteur de Santé aux Comores. L'objet de la visite était de présenter d'une manière généra-

le le programme au ministre. « Le PASC0 est là pour appuyer le gouvernement comorien dans son système national de santé », explique Ania Mohamed Issa, le chef de projet. Selon elle, une étude de la Banque mondiale vient de démontrer que les dépenses sanitaires sont la cause principale de la pauvreté dans le pays. Elle a soutenu que « pour réussir le défi de l'urgence à travers la santé publique, les programmes comme le PASC0 doivent avoir la parfaite collaboration des autorités Comoriennes », soutient-elle.

Le projet PASC0 s'inscrit horizontalement dans la politique nationale de santé (PNS) et répond également aux priorités définies par le plan national de développement sanitaire (PNDS), à savoir la Lutte contre la mortalité maternel-



La ministre de la santé recevant une délégation du projet PASC0

le, néonatale et infantile. La ministre de la santé a félicité les responsables du PASC0 pour leurs efforts et le succès justifié par les indicateurs du programme. Selon elle, le gouvernement tient absolument à ce que la question des ressources humaines dans le secteur de la santé trouve une assistance concentrée sur les formations et les spécialisations. « La Santé de qua-

lité est une priorité pour les gouvernants car nous voulons un traitement équitable pour tous les citoyens », précise Rashid Fatma.

Pour rappel, le PASC0 a comme objectif de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile en Union des Comores en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, 2005-

2015) et les Objectifs de Développement Durables (ODD, 2015-2030). A noter que le PASC0 3 concerne la période 2016-2021 sur un financement global d'un montant de 7 000 000€. La particularité du 3e programme est le financement des ONG ouvrant pour la Santé.

Mohamed Youssouf

**l'abonnement
à La GAZETTE tellement plus simple
Contact 322 76 45 ou 334 33 79**

LANCEMENT 10^e ÉDITION PANGEA Une semaine pour renforcer les mesures contre la vente illicite des médicaments

La 10^e édition de l'opération PANGEA a été lancée hier mardi à Moroni. Les parties prenantes à cette semaine auront la lourde tâche de renforcer les mesures contre la vente illicite des médicaments, plus particulièrement à travers l'internet.

Pharmaciens, cadres de la santé, forces de l'ordre, cadres de la douane et officiers de la police judiciaire ont tous pris part au lancement de la 10^e édition

de l'opération PANGEA. Les responsables vont tous travailler durant une semaine pour renforcer les mécanismes pour bien lutter contre la vente illicite des médicaments d'une manière générale et plus particulièrement à travers l'internet.

« La vente illicite des médicaments est un mal qui gangrène les pays à faible revenu comme le nôtre sur le plan économique et social. Le phénomène reste aujourd'hui un sujet de préoccupation à l'échelle planétaire. C'est pourquoi, les

services des douanes, garant des entrées et des sorties des biens ont un rôle à jouer dans ce domaine, tout comme les services spécialisés », déclare Soeuf Kamaldini, le directeur général de la douane.

Ce dernier appelle les services de la douane à faire respecter les textes législatifs ou réglementaires qui régissent les importations dans le pays. Il appelle ensuite les acteurs de la santé à éclairer sur la voie à suivre et mécanismes à mettre en place pour résorber efficacement ce phénomène de prolifération et de vente illicite de médicament sur le territoire national. « Au delà de nos discours, j'en appelle à la collaboration de tous les acteurs pour que de véritables actes soient posés en urgence, à commencer par le renforcement du cadre légal par des mesures correctives capables de dissuader les contrevenants à la loi », poursuit-il.

Le patron de la douane appelle aussi à la création d'une unité mixte quadripartite (douane, gendarmerie, justice et professionnels de santé) pour resserrer davantage les mailles du filet afin de venir à bout de ce fléau dont les consé-



Les participants au lancement du 10e PANGEA

quences sont assurément désastreuses pour la sécurité sanitaire du pays et de son économie.

De son côté, le directeur de la sûreté nationale a montré sa disponibilité à accompagner cette action en vue de lutter contre la falsification des médicaments et le détournement de leurs usages. Quant aux acteurs de la santé, ils mettent en

garde la population contre les médicaments de la rue mais aussi des commandes via internet, qui, selon eux, manque de sécurité pour les patients. « Pour acheter son médicament, on doit consulter le médecin et aller directement à la pharmacie », conclut-il.

Mohamed Youssouf

COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE

A la Ceni, on prend les mêmes et on recommence

Sans rival, le président de la commission électorale nationale indépendante (Cni) Dr Djaza Ahmed Mohamed a été réélu pour la deuxième fois à la tête de cette institution par 12 voix dont deux procurations sur 13 membres composant cette commission. Réunis pour son assemblée générale dont l'ordre du jour porterait aussi sur la révision et l'adoption de la révision constitu-

tionnelle, Dr Djaza n'est pas d'ailleurs le seul à être reconduit, la vice-présidente de la commission Nadjahe Allaoui a été elle aussi reconduite pendant que Said Mze Dafiné occupe le secrétariat général, selon un extrait de procès-verbal dont La Gazette des Comores s'est procuré une copie.

Dans un communiqué de presse, publié le 11 septembre 2017, cet organe chargé de l'organisation des élections dans le pays a tenu à

préciser que les « travaux se sont inspirés du vécu, de l'expérience, des succès comme des ratés pour pouvoir optimiser l'avenir électoral du pays ».

La commission qui semble se réjouir d'un bilan de cinq élections qu'elle a organisé. Mais surtout elle « se gratifie d'avoir su garantir l'installation de ces cinq institutions de l'État sans aucun débordement ni trouble à l'ordre public ». Mais la joie risque d'être de cour-

te durée pour le président et certains membres du bureau dont des soupçons de malversations pèsent encore sur leur tête.

D'après des sources concordantes, la cour des comptes n'est pas prête de lâcher du lest sur ce dossier et compte relancer la procédure sur des malversations présumées au sein de la Ceni.

Pour rappel, Dr Djaza, président de la Commission électorale nationale indépendante, son secré-

taire général et deux de ses commissaires avaient déjà été placés en détention provisoire par un juge d'instruction.

A l'origine de l'enquête, un rapport accablant de la Cour des comptes faisant état de 153 millions fc « volatilisés » ou non justifiés dans la trésorerie de la Ceni après les élections législatives de 2015.

Maoulida Mbaé

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Comores Câbles poursuit Comores Telecom et déconnecte Telco

Ali Karani Ahamda, Directeur général de Comores câbles a annoncé ce mardi avoir engagé des poursuites contre Comores Télécom, et déconnecté le second opérateur Telco. Les deux sociétés refusent de payer leurs factures à la société chargée de gérer et commercialiser le câble EASSy.

« L'Etat a financé plus de 14 milliards de francs pour le raccordement à la fibre optique et une trentaine de millions de dollars pour installer le câble dans les îles. Cet investissement doit être rentabilisé », a introduit le Dg de Comores Câbles.

« Il y a des frais d'entretien de 200 millions et des dizaines de millions pour la maintenance du réseau par trimestre. Nous avons des charges en tant que société, notamment des agents à payer et des frais de fonctionnement. Notre seule ressource est la commercialisation de la fibre optique », a-t-il poursuivi devant la presse, hier mardi.

Selon lui, la société Telco ne

reconnait pas qu'elle a des obligations envers Comores Câbles qui a mis la fibre optique à sa disposition.

« Telco tout comme Comores Telecom facturent leurs clients la connexion et les capacités que nous avons mises à leur disposition. Pourquoi aucun des deux n'honore sa facture ? Si aujourd'hui Telco estime qu'il n'a aucun contrat avec Comores Câbles pourquoi nous accuser de lui avoir coupé la

connexion », a interrogé Ali Karani Ahamada.

Ce dernier s'est aussi attaqué à la direction de l'ANRTIC qui aurait envoyé un courrier insultant à Comores Câbles. « Nous sommes une société nationale qui exploite et commercialise un service aux opérateurs. Nous avons le droit de sai-

sir nos clients et de prendre des mesures pour qu'ils paient nos factures », a martelé le DG de Comores Câbles.

Il a conclu en invitant les deux sociétés à honorer leurs factures pour le développement du secteur des Télécoms et le bien du peuple comorien. « Je ne pense pas que les deux opérateurs laisseront les clients consommer leurs services et produits sans payer », a lâché Ali Karani Ahamada.

Al-hamdi A. Hamdi



Le patron de Comores Câbles avec son staff devant la presse

TRANSPORT AÉRIEN :

AB Aviation a repris ses vols depuis ce lundi

Initialement prévu pour le weekend, la compagnie AB Aviation a finalement repris ses activités depuis lundi dernier avec, pour un début, des vols domestiques.

« AB Aviation a repris avec ferveur ce 11/9/2017 ses vols nationaux à bord du mythique Embraer 120 [de 30 places] », s'est réjoui le président de la nouvelle Opaco, Ali Mohamed Mahamoudou, lequel a tenu à prendre part à ce vol de reprise pour, dit-il, constater les engagements contractés par la compagnie à servir



Ayad Bourhane et Mahamoudou Ali Mohamed à leur descente du 1er vol

le ciel comorien avec les meilleurs appareils, les meilleurs services et les meilleurs prix.

AB Aviation qui a été cloué au sol depuis le 15 janvier passé essaie de prendre progressivement du poil

de la bête. En effet, selon son directeur général Ayad Bourhane, dans deux semaines un second aéronef devra arriver sur le tarmac de l'aéroport international Moroni Prince Said Ibrahim, afin de renforcer la flotte de la compagnie au niveau local, puis régional.

A la suite de la reprise lundi dernier, La Nouvelle Opaco qui a rappelé le considérablement contribué à la ressuscitation d'AB Aviation dit partager la réjouissance « visible et marquée » des clients qui ont manifesté leur joie et leur satisfaction envers la compagnie et les vols qui se sont déroulés dans les meilleures conditions de sécurité et d'accueil.

Toufé Maecha

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

VENTE DE FAUX MÉDICAMENTS

« Éviter les médicaments de la rue et aller à la pharmacie »

Les médecins des services de réanimation et de la dialyse appellent les patients à aller à la pharmacie pour acheter leurs médicaments. Selon eux, les faux médicaments restent aujourd'hui les causes des derniers décès à l'hôpital El-Maarouf.

La vente des médicaments illicites est devenue aujourd'hui un danger public pour la population. Lors du lancement de la 10^e édition de l'opération PAN-GEA, les médecins en chef des services de réanimation et de dialyse de l'hôpital El-Maarouf ont saisi cette occasion pour sensibiliser la population sur les faux médica-

ments, mais aussi du mélange sur certaines plantes qui causent des dégâts et ravages dans le corps humain.

« Ces derniers temps, on des décès causés par les faux médicaments. Il est temps que les comoriens prennent leurs responsabilités », déclare Dr Mohamed Moundhirou, médecin néphrologue-dialyse. Ils appellent les citoyens à plus d'attention et à se soucier un peu plus de leur santé. « Les faux médicaments causent des dégâts énormes sur les reins », poursuit-il, avant d'ajouter que « si les reins ne fonctionnent plus, c'est le corps tout entier qui est en danger ».

Les médecins préconisent aux citoyens de consulter avant tout les médecins et aller par la suite à la pharmacie pour acheter les médicaments. « C'est vraiment regrettable de voir nos frères et sœurs mourir



pour des choses banales qu'on peut éviter. J'appelle les comoriens à éviter l'utilisation de certaines plantes qu'on ne connaît pas et qui sont certainement toxiques », avance à son

tour le Dr Ridhioini Mohamed, chef de service de la réanimation. Et lui d'ajouter que « ces derniers jours, on a eu des patients qui sont morts à cause de ces toxicités liés aux plan-

tes ». Les médecins appellent les comoriens à plus de sérieux et de responsabilité pour leur santé.

Mohamed Yousseuf

FAIT DIVERS/ DÉCÈS EN PRISON

Le procureur ouvre une enquête administrative

Le décès en prison de Yousseuf Abdou Abdallah alias Sakata est naturel selon les premiers constatés du médecin déplacé sur place par le procureur de la République, qui annonce l'ouverture d'une enquête administrative pour élucider les circonstances de la mort de ce père de famille.

La dépouille de Sakata décédé à la maison d'arrêt de Moroni dans l'après-midi de lundi dernier est inhumée hier mardi à Tsidjé d'où il est originaire. Présent lors des obsèques le procureur de la République, Hamidou Ali Mohamed, annonce l'ouverture d'une enquête administrative pour élucider les causes du décès. Le chef du parquet de Moroni fait état d'une mort naturelle survenu dans la cour de la prison de Moroni peu après la prière de la demi-journée (adhuhur).

« Aussitôt informé, j'ai contacté

à l'immédiat le ministre de la justice. J'ai réquisitionné par la suite un médecin qui est venu sur place examiner le corps. D'après-lui, le corps ne représente aucune trace de lésion », a-t-il fait observer, ajoutant qu'il est tôt pour donner les détails.

A Tsidjé, c'est l'incompréhension surtout chez les jeunes qui demandent plus d'explications sur les circonstances du décès.

« On est surpris non pas par la mort d'un des nôtres car de toute façon, c'est un passage obligé pour le commun des mortels, mais c'est le fait que personne n'ait été contactée ni le chef du village, ni qui-conque d'ailleurs », a déclaré Abasse Yousseuf qui se présente comme un représentant de la jeunesse de cette localité située à quelques km au nord-est de Moroni. « Nous exigeons des éclaircissements sur les circonstances de cette mort. Les responsables de l'institution devront s'expliquer », a-t-il poursuivi.

Ce n'est plus la première fois qu'un prisonnier meurt dans ce centre pénitencier vétuste datant de la période coloniale et qui n'a jamais bénéficié d'une rénovation.

Confronté à une surpopulation carcérale, la maison d'arrêt de Moroni, à l'image d'ailleurs des centres prisons du pays est souvent pointé du doigt par les organisations des

droits de l'homme, déplorant les conditions épouvantables dans lesquelles les gens sont détenus.

Maoulida Mbaé



LUNA

COMMUNIQUE DE PRESSE

Transit ETlogistique

L'Agence LUNA a le Plaisir d'informer son amiable clientèle ainsi que ses différents Partenaires qu'une solution amiable a été trouvée dans le litige commercial qui l'opposait de L'Autorité Portuaire des Comores (APC).

UN protocole d'accord a donc été signé en ce sens entre les deux parties le 28 Aout 2017.

L'Agence LUNA saisit cette opportunité pour remercier la Vice-Présidence en charge des transports et le ministère des finances pour leur rôle de faire facilitateur dans la recherche de cette solution amiable ainsi que la nouvelle OPACO pour son soutien sans faille à l'opérateur économique qui est l'Agence LUNA.

Fait à Moroni le 08 Septembre 2017

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D3, DISTRICT DU CENTRE

Bien rapide, Rapid-Club consolide sa position de leader

Pour Rapid-Club de Moroni, les journées comptant pour le championnat (D3), District du Centre, se suivent et se ressemblent, en termes d'exploit. Bien dosé techniquement, il ravage tout ce qui traîne sur son chemin. La dernière victime de la semaine, c'est Fc Iconi, dans la capitale. Menés en 1ère période (2-0), les Moroniens ont dû se réorganiser et réaménager leur système de jeu au retour des vestiaires. Asphyxiés, les Iconiens s'inclinent (3-2).



Rapid-Club de Moroni leader du championnat D3

De journée en journée, Rapid-Club collecte les moissons de victoires. Si cette cadence fructueuse se maintient, bientôt, il évaluera à une quarantaine ses points. A mi-chemin de la compétition, sa promotion à l'éche-

lon supérieure scintille déjà à l'horizon. « La montée en D2 est plausible. Son parcours est élogieux. Il illustre sa détermination à gravir les obstacles et dispose des moyens de ses ambitions », murmure un de ses anciens attaquants.

Dans la semaine, au stade de Moroni, le Fc Iconi avait bien démarré la rencontre. Pendant la 1ère période, bien frais en endurance, les Iconiens ont réussi à faire trembler deux fois les filets adverses : Chaheri Said (15e, 1-0) et

Hakim Youssouf (23e, 2-0). A la reprise, sous l'impulsion d'un staff technique, éclairé et stratège, Rapid-Club se réorganise et réaménage son système de jeu. Porté par un public en ébullition, il accélère les actions offensives et pousse haut la cadence du jeu. La situation s'inverse. Fayadh Djoumoi réduit le score (71e, 2-1). Mohamed Cheikh remet les pendules à l'heure (2-2). Enfin, Samir Saïd offre la victoire (3-2). L'équipe consolide sa position de leader.

Que pense l'un de ses poursui-

vants directs ? Avec fair-play, le président d'Amisco, Ali Bacar réagit : « Tout d'abord, permettez-moi de présenter les excuses de mon équipe auprès du Rapid-Club, suite aux propos discourtois tenus par notre coach. Pour la promotion en D2, c'est aussi notre ambition. Mais, Rapid-Club est mieux placé pour remporter le jackpot. Il a renforcé son effectif. L'équipe est bien encadrée, administrativement et techniquement ». Que demande le peuple ?

Bm Gondet

Calendrier Coupe de la Ligue, Huitièmes de finale

Septembre 2017 à Moroni vers 15h 00

A/ Mercredi 13 : Fc Male # Apaches

B/ Jeudi 14 : Élan club # Ngaya

C/ Samedi 16 : Étoile des Comores # Jacm

D/ Dimanche 17 : Us Selea # Volcan

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D4, DISTRICT DU NORD

Le secrétaire du District du Nord a préféré prévenir que guérir

Un match opposant des villages voisins de Mboinku a été tenu à Moroni avant-hier. A tort ou à raison, les organisateurs ont jugé très explosif le duel (Excellent club de Trelezini # Fc Zamzam de Bandamadji : 2-1). Diego Abdouchakour, secrétaire général du District du Nord, a préféré prévenir que guérir. Peine perdue, plus 700 supporters, âge et sexe confondus, ont pris d'assaut le stade. Plus de frayeur que de mal. Le fair-play a prédominé.

Un match opposant des villages limitrophes a été programmé à Moroni, le lundi 11 septembre 2017. Le District du Centre a jugé très explosive la rencontre de ces frères rivaux (Excellent club et Fc Zamzam). Par expérience, un échange de propos virulents enflamme un climat même apaisant et suscite des accrochages. Diego Abdouchakour, secrétaire général du District du Nord, origine du transfert du duel, a préféré éviter le risque d'accrochages physiques. « 72h avant le match, nous

avons constaté des échanges de propos discourtois. Le spectre d'un affrontement physique s'est fait sentir. Pour moi, c'était des étincelles. Immédiatement, j'ai pris l'initiative de transférer le match à Moroni, pour limiter l'afflux des supporters ».

Danser main dans la main

Peine perdue, plus de 700 supporters, âge et sexe confondus, ont pris d'assaut le stade. Le match a commencé à 100 à l'heure. A la 19e minute, Mohamed Youssouf ouvre le score pour Fc

Zamzam (1-0). Quelques minutes plus tard, Bakri Ahmed Moussa égalise (1-1). Avant la fin du match, Trelezini met fin au rêve de

l'adversaire (2-1). Joueurs, arbitres et supporters respectifs ont fait preuve d'un fair-play exemplaire. Après ce choc au sommet,

main dans la main, Bandamadji et Trelezini ont chanté et dansé ensemble.

Bm Gondet

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement
UNION DES CHAMBRES DE COMMERCE
D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE
DES COMORES



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
اتحاد غرف التجارة والصناعة
والزراعة في جزر

COMMUNIQUE UCCIA

Le Chef de l'Etat, **SEM AZALI Assoumani**, accompagné d'une trentaine de Chefs d'entreprises comoriens, se sont rendus à Maurice, en avril dernier, pour impulser un nouveau dynamisme dans les échanges commerciaux et industriels entre les Comores et Maurice.

Dans ce cadre, une vingtaine d'industriels mauriciens effectue une mission de prospection d'affaires aux Comores, du 25 au 28 septembre 2017 et vont parcourir les possibilités de nouer des partenariats avec le secteur privé comorien.

Les secteurs concernés sont : le textile, draps, rideaux, uniformes et tapis, PVC plomberie tuyauterie, peinture, quincaillerie, ameublement maison et bureau, Aluminium, imprimerie, boulangerie, snacks, alimentaires, jus,

chips, biscuits, céréales, nouilles et pâtes, plastique, détergents, produits de nettoyage et emballage et packaging.

Au programme deux jours de rencontres Business to Business, **Mardi 26 et Mercredi 27 septembre 2017.**

Les opérateurs économiques du pays sont invités à prendre part à ces rencontres individualisées **aux horaires à leur convenance durant les deux jours.**

Pour ce faire une fiche d'inscription est à retirer, à remplir et à déposer auprès du service communication de l'UCCIA ou des CCIA régionales.

Pour tout renseignement complémentaire appelez le service communication de l'UCCIA au 773 09 58.

Service Communication UCCIA

Les petites Annonces de La Gazette

**Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES**

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le Sufop a formé 16 employés d'entreprises en gestion de Stock

En partenariat avec le Mouvement des entreprises des Comores (Modéc), le service universitaire de formation permanente (Sufop) a organisé une formation en gestion de stock. En tout 16 stagiaires issus d'entreprises privées et publiques, ayant bénéficié de cette session ont reçu leur attestation, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée samedi dernier, au siège du Sufop.

Seize agents et employés d'entreprises publiques et privées viennent de recevoir leur attestation après avoir participé à une formation en gestion de stock. La cérémonie de remise a eu lieu samedi dans les locaux du Service universitaire de formation permanente

(Sufop) où s'est déroulée cette formation organisée en partenariat avec le Modéc (Mouvement des entreprises des Comores). En souhaitant aux lauréats un bon usage et une amélioration dans l'exercice de leur fonction, Ibouroi Ali Tabibou, directeur du Sufop « un lieu de formation par excellence », a rappelé

que

cette formation rentre dans le cadre d'une convention signée entre son établissement universitaire et le Modéc.

« Ce partenariat se concrétise par les actions et les programmes proposés dans la politique nationale de développement, telle que la loi d'orientation de la formation technique et professionnelle de juillet 2013 », précise le directeur de Sufop, qui ajoute que son institution rapproche la formation de

l'emploi, et le Modéc rapproche l'emploi de la formation. Voilà, « un modèle de partenariat permettant l'adéquation entre formation et emploi qu'on retrouve dans toutes les politiques de l'emploi aux Comores.

Renforcer les capacités des ressources humaines fait partie « de nos activités quotidiennes pour que les entreprises puissent se concurrencer entre elles, afin qu'il y ait une meilleure productivité », sou-

tient le président du Modéc. Selon lui, si aujourd'hui le Modéc a fait ce partenariat avec l'université des Comores, c'est pour que « nos entreprises publiques et privées puissent se préparer à affronter la concurrence ». En tout cas, « l'Université est disposée à professionnaliser davantage les enseignements », souligne au passage, son représentant.

Ibnou M. Abdou



Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

APPEL A CANDIDATURE



Le Bureau local de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Moroni lance un appel à candidature pour le poste de

Assistant(e) de Projet (Project Diaspora)

Contrat de type GS6 ou équivalent

Contexte :

En tant qu'agence des Nations Unies leader dans le domaine de la migration, l'OIM agit avec ses partenaires en vue de contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des flux migratoires, favoriser la compréhension des questions de migrations, promouvoir le développement économique et social à travers les migrations, et œuvrer au respect et à la dignité humaine et au bien-être des migrants. Dans le cadre de ses activités pays, et pour appuyer la mise en œuvre d'un projet portant sur la mobilisation et l'engagement de la diaspora comorienne dans le développement national, l'OIM recrute un(e) Assistant(e) de projet, pour une durée initiale de 6 mois renouvelable.

Attributions et responsabilités :

Dans ce contexte, sous la supervision directe du Chef de Mission de l'OIM à Madagascar, et en coordination avec l'Unité Administration et Finance du bureau d'Antananarivo, l'Assistant(e) de projet sera en charge de :

1. Soutenir la mise en œuvre technique de l'ensemble des activités liées à la réalisation des objectifs du projet de mobilisation et d'engagement de la diaspora ;
2. Soutenir l'évaluation et le suivi de l'exécution du pro-

jet, notamment en préparant des plans de travail mensuels et des rapports de progrès, et en assurant la collection et compilation d'informations nécessaires au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du projet ;

3. Coordonner et assurer avec l'Unité Administration et Finance le contrôle de l'exécution des dépenses du projet, et dans l'évaluation des performances financières des activités, au regard du budget validé par le donateur, et en application des normes et réglementations internes à l'OIM ;

4. Fournir un soutien technique et administratif pour la réalisation des ateliers de formation, renforcements de capacités, rencontres de travail, et autres conférences mises en œuvre dans le cadre du projet ;

5. Contribuer à établir, et maintenir des relations de travail suivies et dynamiques avec la contrepartie nationale lead, les autres partenaires concernés, et les agences des Nations Unies ;

6. Fournir un soutien administratif et logistique local en vue du bon fonctionnement et de la maintenance de la présence locale de l'OIM à Moroni ;

7. Participer activement aux réunions de suivi et différents comités de l'UNDAF (...)

Profil du candidat :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de master en

sciences sociales, sciences politiques, sciences du développement ou dans un domaine connexe ;

- Avoir un minimum de quatre (4) ans d'expérience dans la mise en œuvre de projets complexes de coopération multilatérale ;

- Expérience démontrée en termes de coopération et liaison avec les autorités gouvernementales, et d'autres organismes internationaux/nationaux ;

- Excellente communication, et capacité d'organisation ;
- Une familiarité avec les enjeux migratoires et de diaspora est un plus ;

- Une expérience de travail dans le système des Nations Unies est un plus.

Comment postuler :

Les TDRs détaillés en version électronique peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante : IOMMadagascar@iom.int.

Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation, ainsi que les contacts et détails de deux références professionnelles doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : IOMMadagascar@iom.int avant le 21 septembre 2017 avec dans l'objet de l'email la mention : « Candidature OIM-2017-011-MG10 ».